



Réduction de la durée de préavis en location appartement

Par **chantal**, le **02/02/2010** à **12:45**

Bonjour,
Je vis en couple. Mon ami et moi figurons sur le bail de location de l'appartement non meublé. Son contrat CDD avec l'armée vient de s'arrêter après une formation reconversion de 8 mois. Il est maintenant en recherche d'emploi. Quand à moi, je fais des remplacements libéraux en tant que médecin généraliste et on me propose un poste hospitalier à l'étranger pour fin mars. pouvons nous demander une réduction du délai de préavis à 1 mois?

Par **Tisuisse**, le **02/02/2010** à **13:34**

Bonjour,
Si vous aviez été mariés ou pacsés, vous pouviez faire valoir ce droit à réduction du préavis. Maintenant, vivant en concubinage, il vous faudra bien négocier avec votre propriétaire.